

Le fonctionnement dialogique de quelques connecteurs argumentatifs¹

1. Introduction

Certaines formes adverbiales ayant acquis un fonctionnement de connecteur présentent des différences de valeur sémantique quand elles sont employées de façon absolue en tant que réaction dans le cadre d'un échange. Les adverbes *certes*, *en effet* et *effectivement* ne paraissent pas véhiculer le même type de valeur selon qu'ils sont employés en tant que connecteurs accompagnant un mouvement argumentatif (emploi monologique) ou en tant que marqueurs d'assentiment dans des configurations dialogiques. Dans les premières configurations, *certes* signale le début d'un mouvement concessif et *en effet* ou *effectivement* l'introduction d'une justification.

- (1) **Certes** il y les sondages mais il y a aussi les actes: Simone Veil prend la présidence du comité de soutien de Nicolas Sarkozy. (Internet)
- (2) Interrogé le 16 septembre 1831 sur les événements de Pologne, où les Russes venaient de réprimer cruellement l'agitation, le ministre des Affaires étrangères Sébastiani répondit que la «tranquillité» régnait à Varsovie. Le Moniteur venait, **en effet**, de publier que «l'ordre et la tranquillité étaient entièrement rétablis» dans cette capitale. (Sébastien de La Porta, *L'ordre règne à Varsovie*)
- (3) On voit par ce début, et on a pu voir dans les volumes précédents, que je réunis et confonds dans la faculté générale de sentir, ce que l'on a coutume de distinguer en affections et connaissances, et ce que l'on appelle souvent en termes métaphoriques et peu exacts, l'esprit et le cœur. **Effectivement** je crois que cette division n'est pas fondée, que notre faculté de connaître vient et dépend de celle d'être affecté, et lui donne naissance à son tour, qu'elles sont intimement liées. (Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*) < Frantext

¹ Cet article est une contribution au projet *Les expressions hybrides* financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (No: PP001-108351).

Dans les secondes, les trois formes adverbiales paraissent revêtir une valeur très proche qui s'apparente intuitivement au consentement, à l'approbation.

- (4) Oui, nous le retrouverons, répondit Glenarvan. Thalcave nous a mis sur ses traces, et j'ai confiance en lui.
– Un brave indien, Thalcave, dit l'enfant.
– **Certes.** (Verne, *Les Enfants du Capitaine Grant*) < (Cojocariu 2004: 199)
- (5) – [...] Qu'y faisiez-vous? Vous lisiez. Qu'y faisait-il? Il lisait. Y a-t-il rien de plus marqué?
Angélique. – **Effectivement.** (Marivaux, *La Mère confidente*) < (Cojocariu 2004: 187)
- (6) La Trémouille – M le duc D'Albe sait trop bien compter pour tuer de propos délibéré cent mille écus bien portants qui sont à lui. Delrio.
– **En effet.** Cependant! (Sardou, *Patrie*) < Frantext

Le propos de notre article est de faire ressortir ce qu'il y a de dialogique dans l'emploi monologique de ces trois connecteurs argumentatifs. Nous verrons que la valeur illocutoire de consentement est réinvestie dans leurs emplois monologiques et qu'elle peut prendre deux orientations rhétoriques: la concession ou la confirmation.

2. Emplois dialogiques et monologiques: ressemblances et différences

Dans les emplois monologiques, la différence de valeur entre *certes* d'une part, et *en effet*, *effectivement* de l'autre, s'accompagne d'une différence d'orientation concernant la relation établie avec l'énoncé auquel les marqueurs font référence. *En effet* et *effectivement* introduisent un énoncé qui vient à l'appui de celui auquel il est anaphoriquement fait référence. L'énoncé – *Le Moniteur venait de publier que «l'ordre et la tranquillité étaient entièrement rétablis» dans cette capitale* introduit par *en effet* confirme ce qui est mentionné précédemment, à savoir le point de vue du Ministre des Affaires étrangères. L'énoncé – *je crois que cette division n'est pas fondée [...]* introduit par *effectivement*, apporte une confirmation au fait qu'il est légitime de réunir au sein d'une même faculté affections et connaissances. L'énoncé introduit par *certes* en revanche

est proactif, il fait allusion au mouvement contre-argumentatif qui suit et qui est introduit pas *mais*. Toutefois, il apporte également une confirmation par rapport à un discours précédent.

- (7) Aujourd'hui néanmoins ma position n'est plus la même. Lorsque j'ai découvert la blogosphère, sûrement par déformation professionnelle, j'ai tout de suite vu le potentiel de risque qu'offraient les blogs: diffamation, atteinte aux droits de propriété intellectuelle... Pourtant, force est de constater qu'il n'en est rien. **Certes**, il y a eu quelques contentieux mais ceux-ci sont négligeables en comparaison des milliers de billets postés chaque jour. Finalement, les blogueurs s'avèrent être relativement responsables dans leur publication. (Internet)

Dans l'exemple ci-dessus, *certes* introduit un premier élément qui a à la fois une valeur concessive et confirmative. L'énoncé – *Il y a quelques contentieux*, confirme le point de vue exprimé auparavant selon lequel les blogs présentent des risques. Cette valeur confirmative indique que *certes* a également une valeur rétroactive. Il est à la fois orienté vers un discours qui le précède et vers un discours qui le suit, signalant une forme de confirmation par rapport au premier et de concession par rapport au second.

Les caractéristiques qui ressortent de l'analyse du fonctionnement dialogique de ces trois adverbes sont corrélables aux particularités d'orientation et de relation relatives aux emplois monologiques.

3. Les emplois dialogiques

En tant qu'indication de réaction à la suite d'une assertion d'un autre locuteur, *certes* peut servir à renforcer cette assertion sans pour autant situer l'énoncé qu'il accompagne dans une dimension prospective.

- (8) M. de Kergaz était en proie à une vive agitation. Tout à coup il tendit la main à son frère:
– Tu as eu raison, lui dit-il, de m'amener à Kerloven.
– Oh! **Certes.**
– Si j'étais resté à Paris et que j'eusse appris. Oh! Je l'aurais tué! (Ponson du Terrail, *Rocambole, les drames de Paris*, tome III) < (Cojocariu 2004: 200).
- (9) M. de Buatry. – N'avez-vous pas répétition ce matin?
Madame de Buatry. – Oui, avec le chevalier.

M. de Buatry. – Alors, si je ne vous gêne pas, je resterai. Je lui trouve un talent parfait, et rien ne me plaît autant que son jeu.

Madame de Buatry. – **En effet** il joue très bien. (Leclercq, *La scène double*) < (Cojocariu 2004: 202)

Dans ces deux dialogues les emplois de *certes* et de *en effet* paraissent interchangeables. Les deux formes adverbiales servent le même propos: manifester l'accord du locuteur quant au contenu de l'énoncé du destinataire. En cela, ils se distinguent d'autres formes d'accord, qui, elles, réagissent à la valeur illocutoire d'un énoncé.

(10) Le Notaire. – C'est pour une assemblée où vous devez paraître.

Etes-vous bien au fait de ce qu'il faut connaître?

George. – Oh! Mon dieu, non; fort peu.

Le Notaire. – Mais c'est un très grand tort, et vous négligez trop vos affaires.

George. – **D'accord**. Mais mon père avait mis en vous sa confiance.

(Ponsard, *L'honneur et l'argent*) < (Cojocariu 2004: 194)

Avec *d'accord*, l'intervention du notaire est comprise comme visant à induire un changement de comportement que le locuteur accepte. Si on remplace *d'accord* par *certes*, *en effet* ou *effectivement* cette visée se perd.

(11) Le Notaire. – C'est pour une assemblée où vous devez paraître.

Etes-vous bien au fait de ce qu'il faut connaître?

George. – Oh! Mon dieu, non; fort peu.

Le Notaire. – Mais c'est un très grand tort, et vous négligez trop vos affaires.

George. – **Certes/En effet/Effectivement**. Mais mon père avait mis en vous sa confiance.

Les trois formes adverbiales indiquent que l'assertion du notaire est comprise comme décrivant un état de fait que le locuteur admet tel quel. La propriété qu'a *d'accord* de réagir à la valeur illocutoire permet de transformer toute assertion en demande de faire.

(12) D'abord j'étais une fois dessus la place publique de La Châtre. Un particulier bien connu m'aborde et me dit comme ça: Savez-vous que c'est bien dommage? Moi que je lui dis: qu'est-ce qu'est dommage? – C'est Fleury. – C'est donc Fleury?

– Oui. – Ah! oui! – C'était un bon jeune homme. – **D'accord**. – Un brave jeune homme. – **Soit**. – Un jeune homme bien élevé. – **J'en conviens**. – Un jeune homme vertueux. – Enfin? – Eh bien, vous l'avez perdu. – Qui l'a perdu?

– Vous autres. (Sand, *Correspondance*) < (Cojocariu 2004: 198)

Ce dialogue met en évidence un comportement analogue pour *d'accord*, *soit* et *j'en conviens*, qui permettent au destinataire d'indiquer qu'il est contraint d'admettre les avis émis successivement par son interlocuteur. L'emploi de *certes*, *en effet* ou *effectivement* à leur place redonne à l'assertion sa valeur informative.

(13) D'abord j'étais une fois dessus la place publique de La Châtre. Un particulier bien connu m'aborde et me dit comme ça: Savez-vous que c'est bien dommage? Moi que je lui dis: qu'est-ce qu'est dommage? – C'est Fleury. – C'est donc Fleury? – Oui. – Ah! oui! – C'était un bon jeune homme. – **Certes**. – Un brave jeune homme. – **En effet**. – Un jeune homme bien élevé. – **Effectivement**. – Un jeune homme vertueux. – Enfin? – Eh bien, vous l'avez perdu. – Qui l'a perdu? – Vous autres.

On voit donc se dessiner une différence relative à l'interprétation de l'assertion en tant que demande de faire ou en tant que description d'un état de choses. Cette différence devient plus sensible dans les contextes non assertifs.

(14) – Essayons par en haut.

– **D'accord**, dit Tchen.

L'officier le regarda avec irritation: il ne lui avait pas demandé son avis; mais ne dit rien. (Malraux, *La condition humaine*) < (Cojocariu 2004: 193-194)

D'accord permet de conjuguer deux interprétations dont l'une motive le commentaire du narrateur. Il signale que le locuteur est prêt à initier l'exécution de l'action sollicitée par l'autre et en même temps qu'il accepte cette demande de faire. Cette dernière indication explique l'irritation de celui qui a donné l'ordre. Il attendait en tant que réaction uniquement l'exécution et non l'approbation.

Dans le même contexte, l'emploi de *certes* rendrait encore plus motivée la réaction de l'officier, car il ferait passer le personnage de Tchen pour un insolent².

(15) – Essayons par en haut.

– **Certes**, dit Tchen.

2 Les emplois de *en effet* et *effectivement* partagent dans les exemples qui suivent les propriétés relevées pour *certes*, nous ne les mentionnons pas afin de ne pas alourdir l'exposé.

L'officier le regarda avec irritation: il ne lui avait pas demandé son avis; mais ne dit rien.

L'acquiescement concerne non plus la demande de faire, mais uniquement son caractère approprié. Dans un contexte où il est clairement attendu une action de la part du destinataire de l'injonction, cette forme de réaction peut passer pour une provocation.

On peut rendre ce trait plus net en construisant le dialogue suivant:

(16) – Promets-moi de venir!
–??**Certes**.

(17) – Promets-moi de venir!
– **D'accord**.

L'emploi de *certes* est difficilement interprétable, car il ne signale pas le fait que le locuteur va réaliser l'action requise. *D'accord* indique par son emploi même l'exécution de l'acte de promesse. Avec une tournure qui permet une lecture d'approbation, *certes* est possible.

(18) – Il faut repeindre cette chambre.
– **Certes**, les murs sont dans un sale état.

(19) – Il faut repeindre cette chambre.
– **D'accord**, je m'y mets tout de suite.

Si on croise les répliques, la différence est encore plus nette.

(20) – Il faut repeindre cette chambre.
–??**Certes**, je m'y mets tout de suite.

(21) – Il faut repeindre cette chambre.
– **D'accord**, les murs sont dans un sale état.

L'emploi de *d'accord* est plausible, car il peut être interprété comme une approbation de l'injonction ou comme l'indication de l'initiation de l'action requise. Les questions injonctives mettent en évidence le même type d'ambiguïté.

(22) – Tu viens ou tu ne viens pas?
– **D'accord**, je viens.

(23) – Tu viens ou tu ne viens pas?
– **Certes**. Je viens.

Certes indique que le destinataire a raison de se demander s'il vient ou s'il ne vient pas et par là même il signale qu'il va se décider. Il en va de même dans l'extrait qui suit dans lequel le locuteur réagit avec *effectivement* à une demande d'information qui lui est adressée:

(24) Une telle œuvre semblait exécutable à Pécuchet.
– Veux-tu que nous essayions de composer une histoire?
– Je ne demande pas mieux! Mais laquelle?
– **Effectivement**, laquelle? (Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*) < (Cojocariu 2004: 184)

Effectivement est compris comme réagissant au fait même de se poser la question et non comme amorçant une réponse. Il indique que le locuteur partage la même carence dans son état d'information que son destinataire concernant le choix de l'histoire à composer. L'emploi de *en effet* ou *certes* conserveraient cette nuance.

(25) Une telle œuvre semblait exécutable à Pécuchet.
– Veux-tu que nous essayions de composer une histoire?
– Je ne demande pas mieux! Mais laquelle?
– **En effet/Certes**, laquelle?

En résumé, nos trois formes adverbiales signalent une réaction relative à l'état de connaissances du destinataire. Si le destinataire produit une assertion, elles indiquent que le locuteur accepte l'information sous-jacente à l'assertion. Si le destinataire produit une question sincère, elles indiquent que le locuteur a la même carence dans son état de connaissances. Si le destinataire communique une injonction, elles indiquent que le locuteur souhaite également que dans un état d'information futur idéal l'action requise soit réalisée. *D'accord* en revanche signale une réaction relative à la valeur illocutoire de l'énoncé qui la précède. Cet adverbe indique que le locuteur est prêt à modifier son comportement en vue de satisfaire les attentes du destinataire.

4. Les emplois dialogiques divergents

On trouve également des contextes dialogiques qui font apparaître des différences entre *certes* d'une part et *en effet*, *effectivement* de l'autre.

(26) A: – Est-il autorisé d'acheter (et plus spécifiquement d'utiliser) Windows 2003, Exchange 2003 et Office 2003? Merci.

L'Achat/Vente de logiciel et les licences associées n'est pas autorisé

B: – Apparemment non.

A: – **Certes** je sais lire. (Internet)

Dans ce dialogue, l'encadré est cité par B et précède sa réponse. L'emploi de *certes* par A signale le caractère superflu de cette dernière étant donné l'encadré. *En effet* ou *effectivement* ne permettraient pas de véhiculer la même nuance d'évidence dans ce contexte.

(27) A: – Est-il autorisé d'acheter (et plus spécifiquement d'utiliser) Windows 2003, Exchange 2003 et Office 2003? Merci.

L'Achat/Vente de logiciel et les licences associées n'est pas autorisé

B: – Apparemment non.

A: –?? [En effet/Effectivement] je sais lire.

La différence réside dans le fait que *certes* signale l'approbation en y ajoutant une nuance d'évidence. Si le locuteur approuve c'est qu'il a accès au même univers de connaissance que son destinataire.

Cette différence ressort particulièrement bien dans des contextes dans lesquels il est clair que l'information à laquelle réagit le locuteur est forcément déjà connue. Par exemple, le dialogue qui suit peut se dérouler si les locuteurs se retrouvent face à une salle vide, alors que devait s'y produire un spectacle.

(28) – Zut le spectacle est annulé!

– **Certes, en effet.**

Certes réagit au fait qu'il est évident que le spectacle est annulé et *en effet* signale que le locuteur partage l'information avec son destinataire. L'inversion des formes serait plus difficilement interprétable dans le même contexte.

(29) – Zut le spectacle est annulé!

– (?) **En effet, certes.**

Le mouvement inverse est moins aisé à concevoir. Il est moins naturel d'indiquer d'abord que l'information est partagée (ce qui lui donne une certaine pertinence) et ensuite qu'elle est triviale.

En synthèse on peut cerner la différence entre *en effet*, *effectivement* et *certes* de la façon suivante:

En effet et *effectivement* confirment le caractère approprié de la représentation que le destinataire donne de son état de connaissances à la suite de l'assertion, la question sincère ou l'injonction qu'il a produite. *Certes* indique que la représentation que le destinataire donne de son état de connaissances est triviale³, dans la mesure où il partage le même au moment de l'énonciation de son destinataire.

5. Les emplois monologiques

Les emplois monologiques de *certes*, *effectivement* et *en effet* répercutent les différences relatives aux emplois dialogiques.

Notons d'abord que, contrairement à ce que l'on a avancé au début de l'article, ils peuvent parfois intervenir dans les mêmes contextes monologiques.

(30) A: – Tu as vu comme cet appartement est grand! Et son prix est très raisonnable!

B: – Bof, cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes/Effectivement/En effet** il est grand, mais il est très sombre.

Ce contexte illustre un emploi à la limite du dialogique et du monologique. Les trois marqueurs introduisent une information déjà mise à jour par le destinataire (*l'appartement est grand*), mais ils l'associent à une objection (*il est très sombre*), qui permet de conforter l'opinion évoquée dans l'énoncé précédent du locuteur (*cet appartement ne me plaît pas vraiment*). En dehors de cette

3 La notion de trivialité est définie dans Rossari *et al.* (2004: 245). Si l'énoncé est une assertion, la mise à jour de la proposition ne modifie pas l'état d'information en cours.

interprétation dialogique, l'emploi de *effectivement* et *en effet* devient incompréhensible, alors que l'emploi de *certes* reste parfaitement approprié.

- (31) Cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Certes**/?**Effectivement**/?**En effet** il est grand, mais il est très sombre.

Cette possibilité d'emploi est due aux caractéristiques de *certes* identifiées par l'analyse de ses emplois dialogiques. Nous les résumons ci-dessous:

Dans l'emploi dialogique, [**certes** *p*], indique que *p* fait déjà partie de l'état d'information, et donc que le destinataire (celui qui a mis à jour *p*) a produit une assertion triviale. Asserté dans un contexte monologique, [**certes** *p*] maintient la même caractéristique. La tournure introduit *p* dans l'état d'information en signalant en même temps que *p* fait déjà partie de cet état. Le caractère trivial de *p* fait qu'elle doit être suivie d'une proposition qui, elle, enrichit l'état d'information. L'ajout de [Mais *q*] sert cet objectif. L'effet concessif⁴ résulte du fait de mettre côte à côte une proposition triviale et une proposition qui fait progresser l'état d'information.

Notre description se passe du recours à la polyphonie pour expliquer l'effet concessif. La nuance concessive que prend la tournure [**certes** *p*] résulte du contraste entre le statut trivial et le statut non trivial des propositions *p* et *q*. Notre description rend ainsi compte d'emplois où [mais *q*] ne correspond pas à un énoncé anti-orienté par rapport à [**certes** *p*], mais à un ajout d'information, comme dans le cas qui suit:

Le Maître dessine au tableau un triangle isocèle. Il demande aux élèves le nom de la figure qu'il a dessinée.

- (32) Elève: – C'est un triangle.
Maître: – **Certes** c'est un triangle, mais encore?

Encore explicite la dimension d'ajout non trivial associée à une éventuelle suite [mais *q*]. L'énoncé du Maître peut être complété d'une telle suite et intégré dans un discours dont la structure est entièrement monologique.

4 Nous ne nous interrogeons pas sur le possible lien diachronique qui unit l'emploi assertif à l'emploi concessif. Nous renvoyons à Anscombe (1980) et Rodriguez Somolinos (1995) pour des analyses allant dans ce sens. Notre propos est de souligner que les caractéristiques de l'emploi dialogique assertif se retrouvent dans l'emploi monologique. La nuance concessive résulte du maintien de ces caractéristiques dans les structures monologiques.

- (33) Tu as oublié un point important dans ton devoir. **Certes**, cette figure est un triangle, mais il s'agit d'un triangle isocèle!

Le fait de ne pas devoir recourir à la polyphonie rend la description plus économique, car elle ne rend pas nécessaire l'allusion à un énonciateur responsable d'une assertion préalable dans tous les emplois monologiques de *certes*. Comme le suggère Adam (1990), cité par Cojocariu (2004), *certes* peut ouvrir une réplique, ce que ne pourrait faire *en effet* ou *effectivement*.

- (34) **Certes** je ne suis pas Florence Aubenas. **Certes** je ne risque pas tellement ma vie en promenant mon kodak en Charente. Mais tout de même... (Internet)
(35) **En effet** je ne suis pas Florence Aubenas. **En effet** je ne risque pas tellement ma vie en promenant mon kodak en Charente. Mais tout de même...

L'allusion à une assertion préalable est bien plus marquée avec *en effet*, qui ne pourrait être compréhensible en dehors d'un contexte élargi. Le discours avec *certes* peut en revanche constituer l'incipit d'un journal intime, par exemple.

A la différence de *certes*, *effectivement* et *en effet* sont porteurs d'une nuance de justification quand ils sont employés monologiquement. Cette nuance est aussi l'apanage des caractéristiques de leurs emplois dialogiques. Les deux adverbes signalent que l'énoncé introduit argumente en faveur d'un discours précédent tenu par le même locuteur. Dans le contexte produit ci-dessous l'énoncé – *il est très sombre* est censé servir une telle fonction. Il argumente en faveur de l'avis mitigé que le locuteur B porte sur l'appartement. Or, on peut relever que cet énoncé ne constitue pas une suite appropriée pour ces deux marqueurs.

- (36) Cet appartement ne me plaît pas vraiment.??**Effectivement**/?**En effet** il est très sombre.

Le caractère inapproprié de cet emploi est dû aux caractéristiques relevées par l'analyse des emplois dialogiques. On a vu que dans ces contextes *en effet* et *effectivement* confirment le caractère approprié de la représentation que le destinataire donne de son état de connaissances en produisant une assertion, une question sincère ou une injonction. Dans des contextes monologiques, il en va de même.

Dans un discours constitué d'un énoncé assertif X, de *en effet*/*effectivement* et d'un énoncé Y, *en effet*/*effectivement* signalent une réaction de confirmation concernant la mise à

jour qui vient d'être faite par l'assertion X. Cette mise à jour peut être réalisée par le locuteur lui-même ou par un autre locuteur dont le locuteur de *en effet/effectivement* rapporte les propos. Dans le premier cas, le locuteur se donne raison, dans l'autre il donne raison à cet autre locuteur et l'effet de dialogisation est plus net.

Le discours (31) ou (36) sont inappropriés pour *en effet/effectivement* faute d'un discours préalable que l'énoncé – *il est grand / il est très sombre* permet de confirmer. En revanche un discours comme (2) est parfaitement approprié pour leur fonctionnement. Le locuteur journaliste fait entendre la voix du locuteur ministre des affaires étrangères donnant l'information – *la tranquillité règne à Varsovie*. Le locuteur confirme l'état de connaissances du ministre révélé par la mise à jour de cette information, en signalant les nouvelles publiées par Le Moniteur, qui réitérent la même information. Le locuteur donne ainsi raison au ministre de reproduire cette information.

L'effet de dialogisation est moins évident dans les tournures qui ne font pas entendre la voix d'un autre locuteur en X. Mais le fonctionnement reste identique. Dans ce dernier cas, le locuteur confirme, dans le contexte constitué par l'énoncé Y, le bien fondé du fait d'avoir mis lui-même à jour une certaine information dans le contexte constitué par l'énoncé X. L'extrait suivant met en évidence de façon exemplaire la valeur d'auto-confirmation dérivée de l'emploi dialogique de *en effet*:

Elle craignait qu'il ne me plût pas, et cherchait à lire dans mes yeux l'impression qu'il faisait sur moi. **En effet** je n'eus pas plutôt témoigné à ce jeune homme que j'étais également satisfait de sa figure et de ses discours que je vis la joie se répandre sur le visage de Julie. (Duclos, *Les Confessions du comte de ****) < Frantext.

L'énoncé introduit par *en effet* annonçant la joie de Julie vient confirmer le bien fondé de l'impression de la locutrice sur la crainte du personnage.

Les disparités relatives au caractère naturel de l'emploi des deux adverbes dans les trois exemples suivants font ressortir le trait dialogique nécessaire à leur emploi.

(37) Cet appartement me plaît bien.?? **[En effet/Effectivement]** il est lumineux.

(38) Cet appartement me plaît bien, **car en effet/effectivement** il est lumineux.

(39) Cet appartement me plaît bien. **En effet/Effectivement** je le trouve plein de charme.

Dans le premier, le contenu de Y développe une caractéristique de l'appartement qui consiste en la cause du goût que le locuteur exprime en X. L'emploi des deux marqueurs en position frontale force une connexion directe entre X et Y. Cette connexion ne permet pas facilement une interprétation de type auto-confirmation, étant donné que Y concerne l'appartement et non l'appréciation du locuteur. La même difficulté est en jeu en (31) ou (36). Dans le second exemple, *car* prend en charge la relation causale. *En effet/effectivement* peuvent alors être interprétés comme confirmant des propos tenus en dehors du discours constitué par les segments X et Y. Les formes adverbiales sont comprises comme renvoyant à des propos tenus par un tiers qui aurait affirmé que l'appartement est lumineux. Dans le troisième exemple, le contenu de Y reste centré sur l'appréciation du locuteur. La relation d'auto-confirmation est alors possible.

Dans les discours qui suivent, la relation d'auto-confirmation se confond avec une relation causale qui pourrait être explicitée par *car*.

(49) Votre conception de la vie en société me plaît. **En effet**, vous la voyez comme la réunion d'êtres qui se sont acceptés et qui ont le droit de protester. (Internet)

(50) Votre conception de la vie en société me plaît. **Car** vous la voyez comme la réunion d'êtres qui se sont acceptés et qui ont le droit de protester.

(51) Je tiens à vous exprimer ma grande joie de participer aujourd'hui à ces journées de la coopération internationale et du développement. Je crois **en effet** que l'action de chacun d'entre vous est indispensable, et qu'elle est amenée à prendre plus de poids dans les années qui viennent. (Internet)

(52) Je tiens à vous exprimer ma grande joie de participer aujourd'hui à ces journées de la coopération internationale et du développement. **Car** je crois que l'action de chacun d'entre vous est indispensable, et qu'elle est amenée à prendre plus de poids dans les années qui viennent.

(53) L'évaluation de ce dispositif est positive en plusieurs points. Premièrement, les élèves ont fait preuve de zèle dans la lecture à domicile. Ils ont **en effet** lu 133 livres soit une moyenne de 6-7 livres par élève. (Internet)

(54) L'évaluation de ce dispositif est positive en plusieurs points. Premièrement, les élèves ont fait preuve de zèle dans la lecture à domicile. **Car** ils ont lu 133 livres soit une moyenne de 6-7 livres par élève.

La conjonction ou la forme adverbiale sont possibles, car le segment Y coïncide avec une cause de ce qui est dit en X. Le locuteur revient au

moyen de *en effet* sur ce qu'il a dit en X pour le confirmer puis il ajoute avec Y une cause de cet acte de confirmation. Il y a là une certaine forme de redondance qui sert de support à la relation causale.

- (55) Votre conception de la vie en société me plaît. **En effet elle me plaît, car** vous...
- (56) Je tiens à vous exprimer ma grande joie de participer aujourd'hui à ces journées de la coopération internationale et du développement. **Je suis en effet très content, car** je crois...
- (57) L'évaluation de ce dispositif est positive en plusieurs points. Premièrement, les élèves ont fait preuve de zèle dans la lecture à domicile. **En effet, ils ont fait preuve de zèle, car** ils ont lu 133 livres.

Si (37) ou (36) sont modifiés pour permettre une interprétation allant dans ce sens, l'emploi de *en effet* ou *effectivement* est nettement plus plausible.

- (58) Cet appartement me plaît. **En effet/Effectivement**, ce que j'apprécie avant tout c'est sa luminosité.
- (59) Cet appartement ne me plaît pas vraiment. **Effectivement/En effet**, ce qui me déplait particulièrement est le manque de lumière.

Quand cette forme de retour sur X n'est pas concevable, parce que l'ensemble du discours n'est pas voué à soutenir X, l'emploi de **en effet/effectivement** est nettement moins adéquat avec une relation causale entre X et Y.

- (60) [Au Pérou] On mange vite et on se couche, **car** il fait froid. (Internet)
- (61) On mange vite et on se couche, **en effet/effectivement** il fait froid.

L'énoncé – *Il fait froid* ne sert pas à soutenir le fait que l'on mange vite et que l'on se couche, mais permet au locuteur d'expliquer ces faits.

6. Conclusions

A partir du fonctionnement dialogique qui particularise *en effet/effectivement* d'une part et *certes* de l'autre, on a pu identifier les facteurs responsables des nuances que ces formes véhiculent dans les emplois monologiques. La concession propre à *certes* ainsi que son orientation proactive résultent de l'indication de trivialité que l'adverbe associe à l'acte réalisé par le destinataire dans un dialogue. Employé dans un contexte monologique, *certes* indique que la proposition introduite (*p*) donne lieu à une mise à jour triviale. Cette indication provoque la nécessité de faire suivre *p* d'une nouvelle proposition (*q*) qui, elle, ne donnera pas lieu à une mise à jour triviale, mais enrichira l'état d'information en cours, d'où l'orientation proactive. La nuance concessive est issue du contraste entre les statuts informatifs respectifs de *p* et de *q*.

L'orientation rétroactive et la valeur argumentative propres à *effectivement* et *en effet* sont également dues aux caractéristiques identifiées par leurs emplois dialogiques. En tant que répliques dans un dialogue, les deux formes adverbiales signalent que l'image que le destinataire donne de son état de connaissances par le biais de son énoncé est appropriée. Employées monologiquement, elles indiquent que l'énoncé introduit (Y) est une confirmation du caractère approprié de la mise à jour produite par un énoncé antérieur (X). Ce fonctionnement rend compte de leur orientation rétroactive ainsi que de leur valeur argumentative.

Références

- ADAM, J.-M. (1990): *Éléments de linguistique textuelle*. Mardaga, Liège.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1980): «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes», *Cahiers de linguistique française* 3, 75-124.
- COJOCARIU, C. (2004): «Les adverbes de validation: quelques hypothèses». In ROSSARI, C. et al., *Autour des connecteurs*. Lang, Berne, 183-214.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A. (1995): «*Certes, voire*: l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français», *Linx* 32, 51-76.
- ROSSARI, C. et al. (2004): *Autour des connecteurs*. Lang, Berne.